INACCEPTABLE « Le M23 face au paradoxe à son idéal »

**Ligue des Sacrifices Volontaires pour les Droits Humains et l’Environnement.**

***Rutshuru/Rubare.   
Rue du centre de santé,   
Maison SHAURI.   
B.P 12 Gisenyi-Rwanda***

***Tel: +243 997094203 994068726***

***Mail: lisvdhe@gmail.com,***

**Mai 2013**

**LISVDHE/Droits de l’homme**

**Condense de la situation des droits humains et des activités à jours organisées par LISVDHE en faveur de la promotion et la protection des droits humains à l’Est de la RDC, et particulièrement en territoire de Rutshuru et Nyiragongo.**

**Ce rapport est le résultat des descentes sur terrain et des entretiens avec les victimes, témoins et les proches des victimes**.

***RAPPORT SUR LA SITUATION DES DROITS HUMAINS DANS LE RUTSHURU***

**Présentation de l’organisation**

LISVDHE est une organisation locale de défense des droits humains en province du Nord Kivu, à l’Est de la RDC. Composée des bénévoles, elle est basée en territoire de Rutshuru et précisément à Rubare. Créée le **10/06/2002,** sa mission de prévenir et empêcher les graves violations et atteintes aux droits humains.

Pour atteindre cet idéal lui assignée, LISVDHE intervient dans le programmes ci-après :

* *Protection des victimes, témoins et défenseurs de droits humains,*
* *Observation des conditions de détention,*
* *Promotion des droits humains,*
* *Education aux droits humains*
* *Documentation et monitoring sur des cas faisant états aux violations des droits humains,*
* *Transformation des conflits,*

A cet effet, LISVDHE organise les activités ci-contre :

* *Assistance juridique et judiciaire gratuite aux victimes,*
* *Vulgarisation des textes juridiques,*
* *Campagnes de conscientisation,*
* *Monitoring dans les maisons d’arrêt/de détention,*

1. **Introduction**

Le présent rapport sur la situation des Droits humains au Nord Kivu précisément territoire de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo couvre la période allant du mois de **Mars** au mois de **Mai 2013**.

Compte tenu de la grandeur de la province et particulièrement des précités territoires, il serait erroné de prétendre étaler ici toute la réalité du problème. Le rapport est réparti en quatre points à savoir une brève introduction, un regard sur le contexte sociopolitique et sécuritaire, l’état des lieux de la situation des droits humains et des defenseurs des droits humains, une conclusion et des recommandations.

1. **Contexte sociopolitique et sécuritaire**

En République démocratique du Congo, la situation sociopolitique et sécuritaire est restée mitigée sur toute l’étendue de la province du Nord Kivu, et particulièrement en territoire de Rutshuru, Nyiragongo et Masisi.

Nous avons cependant constaté que les droits et libertés fondamentaux des citoyens ont été violés dans plusieurs coins. Les cas d’arrestations arbitraires et détentions illégales, les viols et autres violences sexuelles, les interdictions de manifester, les recrutements des mineures, le déplacement massif de la population tant à l’intérieur qu’à l’extérieur du pays, les tortures, les meurtres, les enlèvements, les assassinats des paisibles citoyens et des DDH ont été observés dans les différents territoires de la province du Nord Kivu à l’Est de la République Démocratique du Congo.

A l’Est, et particulièrement dans la province du Nord-Kivu, territoire précités où se déroulent actuellement les opérations militaires qui opposent les rebelles M23, les rebelles hutus rwandais des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR) et autres groupes armés aux Forces Armées de

la RDC (FARDC), le climat social et sécuritaire est demeuré toujours très préoccupant.

La présence des groupes armés nationaux insécurise les populations civiles. Ces dernières sont la cible des hommes armés qui s’adonnent aux enlèvements suivis des rançons, aux tueries, aux pillages, aux viols, etc. Plusieurs mouvements des populations sont observés dans les différentes zones d’opérations, les populations craignant d’être victimes des atrocités de la part des combattants. En province orientale et au Nord-Kivu, les rebelles du M23 constituent toujours un danger permanent contre les populations de ces deux provinces.

L’impunité est demeurée monnaie courante en RDC province du Nord Kivu, et la population n’a pas suffisamment confiance à la justice. Plusieurs cas des DDH menacés, enlevés, blessés ou tués n’ont jusqu’à présent pas été élucidés. Les enquêtes ont difficilement abouti à des conclusions de nature à éclairer l’opinion sur la responsabilité des auteurs impliqués dans telle ou telle autre violation des droits humains. La corruption continue à dominer tous les secteurs de la vie nationale. Le climat social est lourd car les fonctionnaires de l’Etat (enseignants, médecins, etc.) ne reçoivent pas régulièrement leurs salaires. Les étudiants aussi ne reçoivent aussi aucune aide de l’Etat

1. **SITUATION DES DROITS HUMAINS**
2. **Assassinats et Meurtres**

* Le **10/03/2013**, à **Rugari**, Mr. **TITE KALEMA** de **25 ans**, **Moise BANZI** de **16 ans**, **MADONYO MIZERERO** de **30 ans**, **Alliance KOMBI**, **KAJIMBI VARE** de **57 ans**, **MIVUMBI KILOA** et **DUSAMBE MIVUMBI** tous habitants de Rugari, ont été fusillé par les éléments M23 lors des affrontements entre les éléments fidèles au Colonel MAKENGA et ceux du général déchu Bosco Ntaganda à Rugari.
* Le **15/03/2013**, à Mutovu/groupement de Kisigari, Mr **SEBIJUMBA NTAMUHEZA** de **58 ans**, cultivateur a été fusillé dans son domicile les hommes en tenu militaires tache-tache simulés aux éléments militaires fidèles du M23.
* Le **16/04/2013**, Mr **Faustin BAHATI** âgé de **24 ans**, résidant à Kashali/groupement de Kisigari près de Nkokwe, a été fusillé par un élément militaire M23 faute d’avoir refusé à lui transporter un fardeau d’haricots.
* Le **20/04/2013**, **Aimé MUHINDO** de **43 ans**, habitant de **Kiseguru**, **Mr. BAZI SAFARI** habitant de **Kinyandonyi** et âgé de **38 ans**, **Mr. Mathieu KAMBALE** de **31 ans** et habitant de **Kiwanja**, ont été arrêté par les militaires M23 à Jomba/Chengerero faute de détenir des cartes d’électeurs dont les adresses sont du groupement de Binza. Ce qui expliquerait qu’ils sont collaborateurs du mouvement Maï-Maï du colonel SHETANI. A deux jours de leurs détention, ont été torturé et ligoté sérieusement jusqu’à leurs morts. Parmi ces 4 précités, **Mr. Mathieu KAMBALE** a été sauvé de justesse parce qu’il était mentionné dans sa carte qu’il était de Kiwanja.
* Le **20/05/2013** à **Kiwanja/Rutshuru**, Mlle **Tantine KIGOYI**, âgée de **16 ans**, habitant de Jomba/tshengerero, et contrôleuse au péage Route Kiwanja, a été tirée dessue par un élément armé confus au Maï-Maï qui venait d’attaquer les éléments du M23 à Kiwanja.
* Le **26/05/2013** à Rubare, Mme **NDIBWAMI** ancien préfet de l’Institut Rubare, a été visitée chez elle et fusillée par un militaire du M23. De leur retour, l’ont ravis un téléphone portable et dix dollars américains.
* Le **26/05/2013** à **Rubare**, monsieur **Kambale Thadey**, qui se rendait près le lac Kirwa à la recherche des poissons, a été tiré dessus par un militaire du M23.
* Le **20/03/2013** vers **1h00**, à **Rubare/Bubanga II**, une femme du nom de Chantal a été tirée dessus par les militaires M23 en pleine patrouille. Celle-ci a été blessée sur sa jambe, et a été hospitalisée au centre de santé Rubare.
* Le **21/03/2013** à **Rubare/Bubanga**, vers **23h00**, Mme **NIKUZE SINATI** a été étranglée par les hommes armés non identifiés. Sauvée de justesse, a été ravi de ses **32000FC** et ses habits.
* Le **16/03/2013**, vers **16h00**, Mlle **SANDRA** fillette appartenant à Mr. Jose de la famille BITOMATE, a été assassinée par un militaire du M23.

1. **Enlèvements et disparitions forcées**

* Le **15/05/2013**, la nuit, Mr. **JAJA TUMAINI** de **25 ans**, **KANAUME Cyprien** de **18 ans**, **SERUSHAGO BAHATI** de **23 ans**, Guylain, **BUDE Vincent** de **19 ans** et autres, ont été retiré de leurs domiciles par les militaires M23 à **Burayi/Rutshuru** et emportés vers une destination jusqu’à nos jours inconnue.
* Le **28/04/2013** à **Rubare**, Mr. **Antoine SEFIFINGI** dit **Petit**, échangeur de la monnaie à Rubare, territoire de Rutshuru, a été retiré de son champ à Ntamugenga par les hommes en armes et demi tenu militaire. Ces derniers l’avaient emporté vers une destination inconnue et ont exigé à sa famille de payer une somme de 3500$ pour le libérer.
* Au mois de **Mai 2013**, à **Rutshuru-centre**, **Mr. KASEREKA** chef des catéchistes près la paroisse de Rutshuru et habitant de Kiwanja, a été emporté vers une destination inconnue par les hommes en arme et uniforme militaire. Pour couvrir sa liberté, les assaillants ont exigé une somme de **3000$.**
* Au même mois de **Mai 2013**, à **Rutshuru-Centre**, après la libération de ce précèdent, **Mr. BAHATI** conseillé paroissial près les écoles conventionnées catholiques Paroisse de Rutshuru, a été aussi emporté par les hommes en armes et en uniformes militaires. emporté vers une destination inconnue, les assaillants ont soumis ses familiers à payer une somme de **20.000$** pour être libéré. C’est après négociation et plusieurs plaidoyers qu’il avait payé une somme de **4000$.**

1. **Pillages et extorsions**

* Le **26 Mars 2013**, à **Rutsiro/Rutshuru** /groupement de Bweza, la famille Evariste BIZIMANA a été visitée par les hommes en armes et en uniformes militaires. Ces derniers l’ont ravis son téléphone portable et ont emporté tous les biens de sa maison et sa boutique.
* Le **04/06/2013**, à **Rumangabo**, territoire de Rutshuru, sieur **HABINA BUTSUHE** et son ami **SYLAIN** motard de Goma, quand ils quittaient Rutshuru vers Goma, ont été arrêté au niveau du Parc National de Virunga(PNVI) par trois personnes en arme et en tenu civil. Ces derniers, s’étaient divisés en deux parties. Deux avaient pris la moto et partir avec juste à une destination inconnue. L’autre avaient pris ces deux jeunes garçons vers jusqu’à une trentaine des kilomètres dans la brousse où il commençait de tirer sur eux. Sauvés de justesse, leur moto est restée perdue sans aucune trace.
* Le **14/03/2013** à **Rubare/Kanyatsi**, le domicile de **Mr. Damascène** habitant de Kanyatsi/Rubare, a été visité par les militaires M23. Ici ses 4 chèvres ont été emportées après que plusieurs coups de balles eussent été tirés.
* En plus de ce qui est repris au paragraphe ci haut, sur le tronçon Tongo-Kalengera, il y est érigé 4 barrières contrôlées par les éléments FARDC. A chaque barrière, tout passant est contraint de payer une somme de 200 FC pour aller comme du retour. Du cote M23, il y a est érigé une barrière à laquelle chaque passant doit payer 500 FC. Sur le tronçon Butembo-Goma, et particulièrement sur le tronçon contrôlé par le M23, chaque camion et camionnette pouvant transporter une .dizaine des tonnes, sont soumises à une condition de payer une somme valant entre 300 et 400$.
* A **Rubare**, comme il est temps de récolte en territoire de Rutshuru, le M23 exige à tout ménage une à deux cuvettes d’haricots. Faute de ne pas obtempérer à cette exigence, la personne est obligée de payer une amende de 5$ plus ces deux cuvettes

1. **Tortures**

* Le **27/04/2013**, à **Rutsiro/Rutshuru**-groupement de **Bweza**, **Mr KANZE BIKUMBI** élève de l’institut Chomba en 6ème des humanités, faute de ne pas avoir été au travail forcé (salongo), a été fortement torturé et soumis à une amende de 50$ par un policier appartenant au M23. Faute de ces tortures, il a été interné au centre de sante de Ntamugenga.
* Le **08/04/2013** à **Rutsiro**/groupement de BWEZA, localité Ntamugenga**, Mr MAJINGWE GAHUTU** a été visité vers **17h00** par les militaires du M23 et bien attendu le **colonel NDAYAMBAJE KIPANGA** et ses gardes de corps, ces derniers l’ont exigé de leurs donner la bière pour dette. Celui-ci par crainte et à forte intimidations, leurs en avait donné. Enfin, ils étaient encore retournés la nuit vers 22h00 pour le même motif. Mr MAJINGWE qui est commerçant, avant qu’il leurs ait donné autres bouteille de la bière, il a aussi exigé l’argent pour la première tranche prise pendant la journée. A cette résistance, ces militaires l’avaient pris et l’ont tabassé et le jeter au cachot. C’est la nuit qu’il était sauvé de grâce par une escorte lui laisser pour le garder. Dès ce jour, la victime a fui au camp de réfugiés en Ouganda.
* Le **10/04/2013**, Mr **BASEKE BUTOZI** qui était dans sa maison la nuit, a été visité par les militaires appartenant à M23 et sous contrôle du colonel **NDAYAMBAJE KIPANGA**. De leur entrée, ont exigé argent et téléphones. Ne les a pas trouvé, a été tabassé et abandonné à demi mort.

1. **Viols et violences sexuelles**

* Le **11/04/2013**, pendant la nuit vers **22h00**, à **Rutsiro/groupement de BWEZA**, pendant que les militaires M23 étaient en train de piller au quartier, une fille du nom de **Eliza SEBYANZE** a été violée par un berger des vaches appartenant à Mr MUNGUIKO MUGOYI, officier et commandant de la police M23 à Ntamugenga par les bergers déguisés en policiers qui se disaient venir au secours. Ces derniers capturés, ont été relâché par le dit officier qui fait leurs patron.
* Le **22/04/2013**, à **Rutsiro**, Mrs **MAZUNGU BANANIYE** et **INNOCENT BINGI** ont violée une fille des noms de **MUHAWE SEBURO** de **15 ans**, et élève qui se rendait à l’école. Ces derniers présentés devant la police M23, ont été relâché sans qu’ils répondent à leurs actes et sans que la victime ne soit remise dans ses droits.
* Le **07/03/2013** de **17 ans**, à Rubare vers **22h00**, **Mlle MASKA Francine** a été violée par un militaire M23 après avoir été torturée pour l’obliger à accepter.
* Le **05/04/2013**, à **Rubare/Rubona**, vers **21h00**, une fille du nom de FURAHA BIYOHIKI, a été violée par les militaires du M23.
* Le **07/05/2013** à **Rubare-centre**, Mlle **KABUO Jeannette** âgée de **29 ans**, mère de 4 enfants, a été violé par des hommes en armes et tenus militaires supposés faire partie du M23 quand elle venait de son champ à Rukoro près la centrale hydro-électrique Mondo Guisto à Nyahanga.

1. **Usage excessif de la force**

* Le **19/04/2013**, un enfant du nom d’**IRAGUHA** fils de Mr BAZIRUTWE habitant de Rutsiro, a été fusillé par un policier appartenant à l’unité police M23 contrôlée par **KITARYA MAGANDA** quand ils venaient dans une arrestation que la population avait qualifiée d’arbitraire, et qu’elle revendiquer la libération de la victime de cet arrestation arbitraire. Pour chercher à atténuer la tension de la population, ils avaient tiré à bout portant à la foule.

1. **Arrestations arbitraires et détentions illégales**

* Le **04/06/2013**, à **Rubare/Majengo**, **Mr. IDI BANZI** capita du quartier Majengo, a été arrêté au début mois Avril 2013 et jeté au cachot militaire M23 à Rumangabo. Celui a été libéré après multiple intervention et plaidoyer, à la date précitée, celui a été libéré après avoir épuisé deux mois dans le dit cachot et après avoir subi des terribles tortures et extorsions. Au cachot, il était privé de toute visite extérieure.
* Le **09/06/2013** à **Kiwanja**, territoire de Rutshuru, **Mr. KAMBALE MILAO** dit **LAMA**, habitant de Rubare, a été arrêté par les militaires M23 faute de n’avoir plus été visible dans son village Rubare depuis l’entrée du M23 dans Rutshuru. Ce qui explique donc qu’il venait de rejoindre le groupe armé Maï-Maï du colonel SHETANI. Au cachot, ce dernier est privé de toute visite et est soumis à des sérieuses tortures.

1. **Situation des défenseurs des droits humains (Une véritable chasse à l’homme)**

Malgré la situation d droits humains s’empire à haut échelle, ceci n’est pas synonyme de l’inexistence des défenseurs des droits humains dans le territoire de Rutshuru. Ils existent et durant leurs activités quotidiennes ont toujours fournis plus d’efforts pour qu’il ait au moins un minimum d’améliorations de la situation des droits humains et des conditions de vie de la population.

Simple, c’est de conclure par dire que les défenseurs ont toujours été attirés par la protection et la défense des droits d’autres personnes oubliant que de leurs côtés constituent aussi des humains partageant les mêmes droits que ceux dont ils ont préféré que leurs droits soient respectés. Cette situation leurs souvent expose à des menaces et à des nombreuses risques.

C’est dans ce cadre, que LISVDHE qui a été préoccupée par les droits des défenseurs des droits humains a toujours documenté sur des cas faisant états aux violations des droits de groupes et personnes militant pour la protection, la défense et la promotion des droits humains. Il s’agit entre autre le cas :

* Le **13/05/2013**, à **Rutsiro/Ntamugenga**, groupement de Bweza dans le Rutshuru, **Mr. Jimmy BILIMA**, ancien agent de LISVDHE, a été recherché par les éléments de la rébellion M23 contrôlé par le colonel **NDAYAMBAJE KIPANGA** parce que ses noms étaient retrouvés dans l’agenda dans lequel était retracé les données documentées et qualifiées comme violations des droits humains par le défenseur précité. Faute de ces poursuites lui surpris, le défenseur a été contraint de fuir son domicile et ses enfants, et actuellement passe jours et nuits dans la brousse où il n’a pas d’assistance.
* Le **01er Juin 2013**, sieurs **BAHATI DOUDOU** et son collègue **TUMAINI MUHOZA Jean Paul**, tout defenseurs au sein de LISVDHE, ont été arrêté et torturé par les éléments M23 faute d’avoir appartenir à une organisation qui avait et qui toujours dénoncé les abus dont leurs chefs sont accusés d’être auteurs. Ces derniers en détentions purement et simplement illégale, n’avaient pas accès à des visites extérieures et étaient détenus parmi les combattants **(FDLR, NYATURA, Maï-Maï).** Privés de la liberté, avant d’être écoutés, ils étaient soumis à des terribles tortures. Et pour recouvrer leurs liberté, ces derniers, ont été contraint de payer chacun 50$, et extorquer d’autres sommes qu’ils avaient à bord.

1. **ACTIVITES DE PROMOTION DES DROITS HUMAINS**

A part l’activité de monitoring et documentation sur la situation des droits humains, à part l’activité liée à la protection des victimes, il faut faire savoir que LISVDHE est en pleine coordination d’une activité de promotion des droits humains dans les zones dans lesquelles sévissent les éléments du M23.

Cet activité qu’elle est entrain de coordonner à nos jours, constitue une campagne de conscientisation de la population à la dénonciation des différentes atteintes et violations des droits humains dont ils sont victimes.

Cette campagne est intitulée **« Brisons le silence ».** Au cours de cette campagne, LISVDHE voudrait relayer le message ci-après à la population:

***«  Assez des d’injustices,***

***Assez des violences,***

***Brisons le silence ».***

A l’issu de ce message, LISVDHE veut que le peuple puisse prendre conscience des conséquences des violations des droits humains dont sont victimes et puis en prendre décision pour revendiquer leurs droits pour réveiller conscience des autorités dont la responsabilité leurs revienne.

Par ailleurs, elle voudrait démontrer de quelle manière ou de combien de fois l’amélioration de la situation des droits humains ou l’amélioration des conditions de vie n’est pas l’apanage s’une personne ou des organisations de défense des droits humains, mais plutôt de la participation de tous et de chacun de parts l’action de dénonciation ou de revendication de ses droits.

Pour mieux atteindre ce noble objectif, et pour chercher à atteindre toute les couches de la population, pour elle une éducation formelle et informelle a paru la voie la plus simple.

Pour ce faire, il est en train de passer ce message à travers les medias et sur T-shirts, qui malgré la petite quantité qu’elle dispose, les distribue gratuitement. Pour cette activité, et à la mesure de ses moyens, 5 radios locales ont été son cible. D’autres parts, 40 T-shirts porteurs de ce message, ont été imprimés à Kampala en Ouganda.

1. **Conclusion**

A l’issu des informations relatives aux droits humains retracées dans ce rapport, il n’est pas lésé de bien conclure que malgré l’arrestation du général déchu Bosco Ntaganda déféré à la CPI, le M23 et autres groupes armés ne cessent de semer terreur et désolation sur la population civile du territoire de Rutshuru et Nyiragongo où ils continuent de contrôler.

Malgré ses revendications politiques, l’on peut dire aisément que l’idéal poursuivie par M23, un mouvement politico-militaire n’a rien à faire avec un mouvement qui pillent, tuent les civils, violent les filles/femmes, enlèvent les personnes, enrôlent les enfants, occasionnent un déplacement massif de la population tant à l’intérieur qu’à extérieur du pays etc.

Ce qui leurs restent, ils n’ont qu’à se rendre pour aller s’attendre qu’à des poursuites judiciaires.

Enfin, pour un pur rétablissement de la paix, il ne reste que le gouvernement renforce ses capacités diplomatiques et militaires. En addition, il faudrait qu’il y ait l’instauration de l’indépendance de la justice et un mécanisme de lutte contre la corruption pour mettre l’impunité hors d’état de nuire

1. **RECOMMANDATIONS**
2. **Au gouvernement de la RDC**

* De rejeter fermement l’idée d’intégration au rang des FARDC, les hauts responsables militaires du M23, parce qu’ils sont présumés auteurs d’innombrable grave violations des droits humains,
* De traduire en justice tout chef civil ou militaire du M23, qui aurait participé de loin ou de prêt à la commission des pires violations des droits humains tel que documentées par différentes organisations de droits humains,
* De créer un nouveau programme de désarmement et de démobilisation des combattants,
* D’améliorer le climat des affaires en vue de permettre aux investisseurs internes et externes de mettre sur pièces leurs entreprises pouvant l’aider dans la création d’emplois civils,

1. **A la communauté internationale**

* Avec la brigade d’intervention, mener des opérations dont l’objectif crucial est de mettre fin à l’opérationnalisation militaire du M23, et d’arrêter les chefs de fils des pires violations des droits humains à l’Est de la RDC.

1. **A nos partenaires**

* De faciliter organisations de défense et promotion des droits humains des zones en plein conflits, des bonnes conditions du travail et de sécurité,
* D’appuyer, assister ou accompagner les organisations locales dans leurs démarches et plaidoyers fournis auprès du gouvernement et différents bailleurs,
* D’intervenir au renforcement des capacités des organisations de défense et promotions des droits humains locales,

1. **A la population civile, et particulièrement à tous et à chacun des congolais**

* De ne pas céder aux caprices et aux idéologies des démagogues rebelles et politiques du pays,
* Prendre conscience des conséquences du silence envers les violations des droits humains dont on reste victime, en d’en prendre décision d’en briser par différentes dénonciations et revendications pour s’en évacuer.
* Prêter mains fortes les actions lancées par les défenseurs de droits humains et autres acteurs de la société civile en vue de défendre et promouvoir les droits fondamentaux de la personne,

Ainsi fait à **Goma** le **31/05/2013**

**Anicet KATSUVA**

Président LISVDHE